



Paris, le 18 novembre 2020

Monsieur le Ministre de l'éducation nationale,

Vous avez communiqué aux organisations syndicales du public le 16 novembre votre arbitrage concernant la répartition de l'enveloppe budgétaire consacrée à la revalorisation des enseignants. Et dans la foulée, vous avez adressé à tous les enseignants, du public comme du privé, un courriel pour les en informer.

Alors que les organisations syndicales représentatives de l'enseignement privé avaient été invitées, comme leurs homologues de l'enseignement public, à se prononcer sur la répartition de l'enveloppe, vous n'avez pas jugé opportun de les informer de votre décision avant de la communiquer. Une fois de plus, elles sont mises, et avec eux l'ensemble des agents du privé, devant le fait accompli.

Cela n'a pas empêché votre Cabinet d'inviter nos organisations syndicales à une visioconférence ce jour-même pour leur annoncer ce qu'elles savaient par avance et leur demander un avis sur des décisions déjà prises. En les invitant à cette visioconférence en date du 9 novembre, votre Cabinet n'avait-il pas connaissance du moment auquel vous recevriez les organisations syndicales du public ?

Nous sommes scandalisés par la frivolité avec laquelle les organisations syndicales de l'enseignement privé et les enseignants sont traités. Ce qui vient de se produire n'est pas une erreur. Elle serait dans ce cas tout à fait excusable. En se répétant, elle devient intentionnelle. Les enseignants du privé et leurs représentants comptent bien peu à vos yeux, nous en avons désormais les preuves.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Bruno LAMOUR

Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bruno Lamour', written in a cursive style.